

**ASSOCIATION  
FONCIERE DE  
GENNES**

**SÉANCE DU BUREAU DE L'ASSOCIATION FONCIERE DE GENNES  
DU 28 Mars 2025**

**LISTE DES DÉLIBÉRATIONS**

Le bureau de l'association foncière s'est réuni le 28 mars 2025, à dix heures trente minutes, à l'Espace de la Combe d'Argent et a examiné les délibérations suivantes :

N°250301	Approbation du procès-verbal du 29 mars 2024	Approuvée
N°250302	Approbation des comptes de gestion 2024	Approuvée
N°250303	Compte administratif 2024 – approbation – affectation des résultats	Approuvée
N°250304	Budget primitif 2025	Approuvée
N°250305	Renouvellement des baux de location de l'Association Foncière de Remembrement	Approuvée
N°250306	Transmission dématérialisée des actes soumis au contrôle de légalité	Approuvée

Les délibérations peuvent être consultées au secrétariat de la mairie.

Liste publiée le 31/03/2025

Le Président

Jean SIMONDON

